

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 12/05/2016

Présents :

### **Collège A :**

Présents : Xavier Hascher, Pierre Litzler, Pierre Michel (procuration à D. Payot), Daniel Payot, Geneviève Jolly, Françoise Vincent-Feria (procuration à G. Jolly).

### **Collège B :**

Présents : Aurelio Bianco, Nathalie Bittinger, Nathalie Boudet, Sylvain Diaz, Carola Hertel, Corine Pencenat (procuration à N. Bittinger)

### **Collège du personnel IATOSS :**

Présentes : Ishrat Ahmad, Maud Froeliger, Brenda Rungassamy.

### **Collège des usagers étudiants :**

Présents : Noémie D'Hooge, Guillaume Chatelot, Laura Soinard, Ninon Thil, Quentin Bussmann, Awena Jehanne, Cassandre Grosset-Superbie

### **Collège des personnalités extérieures :**

Présents : Bernard Goy (procuration à E. Pages), Estelle Pages, Aude Plassard

### **Membres invités :**

Présents :

Christophe Damour, Sophie Marest, Nathalie Grout, Amandine Geiger-Gulberti, Michel Demange, Mathieu Schneider

### Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 31/03/2016
- Election du Directeur de la faculté des arts
- DBM
- Dialogue de gestion
- Divers

### **1. Approbation du procès-verbal du Conseil de faculté du 12/05/2016 :**

Le directeur de la faculté des arts commence en demandant l'accord des membres du conseil afin d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant l'attribution d'une subvention.

Il soumet ensuite l'approbation du procès-verbal du conseil de la faculté des arts du 31 mars 2016 au vote des conseillers. Celui-ci est **adopté à la majorité. On note une abstention.**

Les élus étudiants signalent qu'ils aimeraient que le compte-rendu du dernier conseil leur parvienne un peu plus tôt.

## **2. Election du directeur:**

Nathalie Grout rappelle les principes des élections.

On compte un seul candidat, à savoir Pierre Litzler. Mathieu Schneider se présente en tant que directeur adjoint.

Pierre Litzler prend alors la parole. Il ne souhaite pas faire un bilan, mais simplement dire quelques mots. Il confie avoir le sentiment d'un mandat engagé, d'avoir toujours été soucieux de bien faire. La situation est difficile mais à l'image des universités françaises. Une grande autonomie est laissée aux doyens alors que les moyens réguliers sont de plus en plus restreints et les missions de plus en plus importantes.

Lors de son premier mandat en 2011, il a parlé d'un objectif « qui était d'assurer l'existence de la faculté et ne pas se satisfaire d'une survivance ». Pour ce nouveau mandat « il nous faudra, affirmer toutes les potentialités de la faculté, ses richesses, ses relations, son action sur le monde et grâce à tous, cette composante saura être innovante et d'avant-garde. Face aux nouveaux chantiers qui se profilent pour 2021, il est nécessaire qu'il s'entoure d'un directeur adjoint, qui s'occupera notamment de l'HECERS ainsi que des relations internationales.

Xavier Hascher s'étonne de ne pas avoir vu passer d'appel à candidature concernant ce dernier. Pierre Litzler lui répond que ce n'est pas obligatoire pour ce poste.

Un moment de questions réponses s'engage entre les candidats et les conseillers.

*Geneviève Jolly* : « Quelle est votre position par rapport à notre future offre de formation ? »

*Pierre Litzler* : « On essaie surtout de porter ce que vous créez ».

*Geneviève Jolly* : « Souhaitez-vous reconduire l'interdisciplinarité avec des modules comme le séminaire inter-arts et le dialogue des arts ? »

*Pierre Litzler* : « Oui car ces enseignements sont d'une extrême qualité »

*Ninon Thil* : « On compte au moins une amicale par département, est-ce que vous voulez les valoriser ? »

*Pierre Litzler* : « Nous sommes très chanceux d'avoir des étudiants engagés. On ne peut que regretter de ne pas avoir de bonnes conditions pour le faire. On ne peut pas octroyer des locaux, mais on peut les aider en organisant de vrais rendez-vous de travail. »

*Mathieu Schneider* : « On peut utiliser le levier de la C.A.P. ainsi qu'un programme auquel peuvent émarger les étudiants. Il y a également un travail à mener avec Yves Larmet pour les locaux. L'université de Strasbourg se lance dans une démarche qualité de l'accueil et de l'accompagnement de l'étudiant. Il faut que pour la deuxième phase la faculté des arts y participe. »

Election du directeur :

- \* 29 électeurs inscrits
- \* 25 électeurs présents
- \* 22 votes pour
- \* 3 votes blancs

Pierre Litzler est élu à la majorité absolue en tant que directeur de la faculté des arts pour une durée de 5 ans.

### **3. DBM :**

La DBM s'appelle désormais budget rectificatif.

Nathalie Grout rappelle ce qu'est un budget ainsi que les grands principes qui guident tous les budgets émanant des administrations publiques.

Le budget est donné par la centrale en fonction de critères. Un document explicatif est distribué aux conseillers, il reprend les principales recettes de la faculté des arts, les nouveaux crédits alloués par la DRAC. Aucune modification drastique n'a été opérée.

Le budget rectificatif 2016 est adopté à l'**unanimité**.

### **4. Dialogue de gestion :**

Depuis 2010 l'équipe de direction de la faculté des arts doit tous les ans passer devant l'équipe de direction de l'université de Strasbourg.

Pour le moment les tableaux de bord ne sont pas encore arrivés mais le travail a déjà été entamé avec les directeurs de départements. On note une progression régulière du nombre d'étudiants depuis 10 ans alors que les moyens n'ont pas vraiment augmentés. Pierre Litzler avait demandé d'autres critères car la faculté des arts ne dispense pas uniquement des cours magistraux en amphithéâtre. L'enseignement nécessite des machines, des instruments, du personnel. Cette dimension n'a pour le moment pas été évaluée à sa juste valeur et on constate un manque de moyens. L'an dernier la composante a dû demander une aide pour payer la taxe des ordures ménagères qui s'élevait à 6000 €.

En plus du déficit de locaux adaptés, on peut dire que la faculté est sous-dotée en postes d'enseignants. Actuellement il n'y a plus de créations de postes.

Proposition de classement pour 2017 :

- 1 maître de conférences en design
- 1 maître de conférences en danse

Pierre Litzler réclame un engagement de la présidence pour ces 2 postes en création.

Proposition de classement pour 2018 :

- 1 maître de conférences en design
- 1 maître de conférences en théâtre

Proposition de classement pour 2019 :

- 1 maître de conférences en multimédia
- 1 maître de conférences en musiques actuelles

Aucune demande de poste n'est faite pour les arts plastiques puisque cette discipline est sur-dotée, même si on note beaucoup d'absences en ce moment (compensées par des heures de vacations).

Départ d'Aude Plassard à 12h30.

Ninon Thil intervient concernant la volonté de M. Beretz de « dégel » des postes avant son départ. Mathieu Schneider répond qu'il existe bien des postes gelés afin de parer à l'avancement des professeurs. Le conseil d'administration a acté la fin de l'exercice avec un excédent structurel et un delta positif sur le fonctionnement. En juin, la question du dégel des postes sera présentée lors du prochain conseil d'administration. La situation financière de l'université est saine.

Départ d'Estelle Pagès à 12h40.

Ninon Thil s'interroge sur la possibilité de demander cette année le 3<sup>e</sup> poste en théâtre si on a plus de chance.

Pierre Litzler affirme que l'équipe de direction de la faculté ira bien dans ce sens.

La faculté des arts demande également la création de deux postes administratifs.

- 1 adjoint technique à temps plein pour l'atelier du palais universitaire
- 1 création d'1 poste pour la gestion administrative transversale (mi-temps pour la recherche, mi-temps pour le reste)

Le CFMI demande le passage d'un poste de catégorie C à B.

Le dialogue de gestion est adopté à l'**unanimité**.

Départ d'Aurelio Bianco et de Mathieu Schneider à 13h.

### **5. Infini danse :**

L'association Infini danse participe à une journée d'études les 17 et 18 mai autour de la danse et des projets numériques. Elle propose un partenariat avec des étudiants de L3. Elle a besoin d'argent pour acheter du matériel.

Une subvention de 300€ lui est accordée. Cette décision est adoptée à l'**unanimité**.

### **6. Divers :**

Les élus étudiants signalent l'augmentation de la tricherie via les téléphones portables lors des examens en amphi.

Annonce de l'assemblée générale de l'Artscène à 16h amphi 29 à l'Escarpe.

Sophie Marest annonce le concert des étudiants du CFMI qui aura lieu le 10 juin à partir de 19h ainsi que celui qui aura lieu au musée d'art moderne le 21 mai à 20h30 et 22h.

La séance est levée à 13H05.

Le directeur de la faculté des Arts

Pierre Litzler

